

**Objectif :** formaliser sur un document ce qui caractérise la structure. Cette fiche **peut être donnée dès le recrutement aux candidats**

**Exemples de thèmes abordés :**

**Les Origines :** Bref rappel de l'histoire de la structure

**Les chiffres clés**

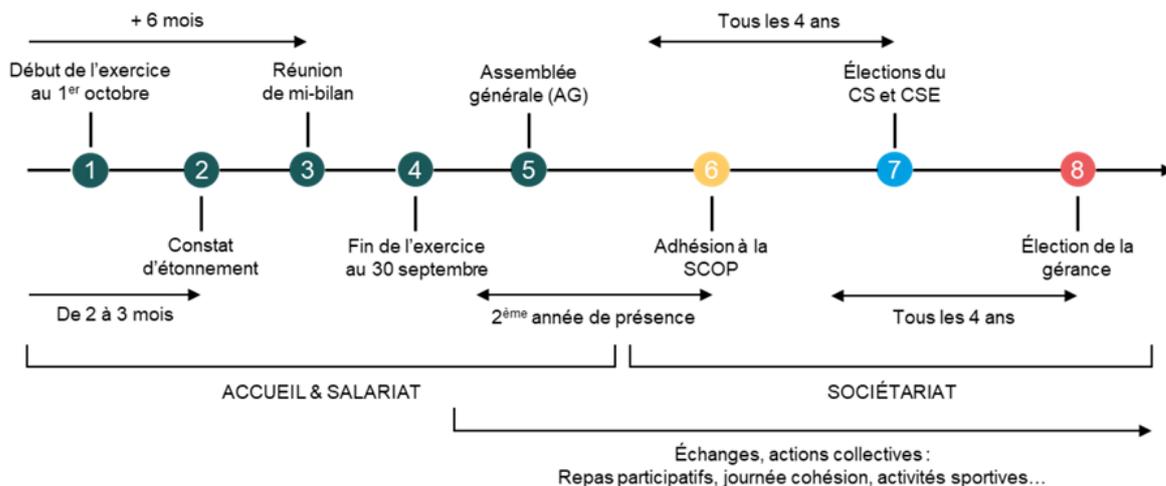
**Les métiers, domaines d'activité et organisation**

**Une SCOP, c'est quoi ?**

- SCOP (n.f.) – Acronyme de Société COopérative et Participative
- Dans une Scop, les salariés détiennent au moins 51 % du capital et 65 % des droits de vote, assurant un pouvoir démocratique selon le principe 1 PERSONNE = 1 VOIX.
- Les grandes décisions stratégiques, comme l'élection du dirigeant (tous les 4 ans) ou la répartition des résultats, sont votées en assemblée générale.
- Les bénéfices sont répartis en trois parts : Une part « entreprise » pour assurer l'avenir de la Scop, une part « travail » pour tous les salariés, et une part « dividende » pour les associés.
- Les réserves impartageables garantissent indépendance et pérennité.
- Ancrées sur leur territoire, les Scop mettent en avant coopération, savoir-faire et durabilité pour les générations futures.

## La coopération

- Chaque salarié fait sa demande de candidature obligatoire entre le 1er et le 2ème anniversaire de sa date d'entrée.
- Le candidat est alors considéré comme associé(e) à la date de la prochaine AG (assemblée générale), si cette assemblée n'a pas rejeté sa candidature à la majorité requise par les statuts, l'associé monte au capital via 50% de sa part travail, ce qui signifie qu'il n'est pas demandé de mise personnelle, et qu'il n'y a pas d'impact sur le bulletin de salaire.
- Voici une frise chronologique avec les grands événements de la société :



## Des valeurs communes

- 1. Intégrité : Nous agissons de manière éthique, honnête et transparente dans toutes nos interactions professionnelles.
- 2. Autonomie et indépendance : De par notre organisation sous forme de SCOP (Société Coopérative et Participative), nous fonctionnons comme une organisation indépendante, gérée à 100% par nos associés.
- 3. Qualité : Nous cherchons l'excellence dans tous nos projets, en offrant des services qualitatifs au plus des attentes de nos clients.
- 4. Adaptabilité & Réactivité : Nous sommes flexibles et en adaptation constante face à l'évolution des marchés et des défis rencontrés dans notre secteur d'activité. Le tout avec la réactivité d'une PME.
- 5. Collaboration & Solidarité : Nous favorisons un environnement de travail basé sur la communication et le travail d'équipe, pour un fonctionnement fluide et efficace. Notre collaboration régulière avec d'autres BET nous permet de compléter notre offre.
- 6. Responsabilité Sociale et Environnementale : Nous agissons de manière responsable envers la société et l'environnement, en cherchant à minimiser notre impact et en y contribuant le plus positivement possible.
- 7. Égalité d'implication et égalité de traitement : Nous accordons un traitement égal à tous les projets, quelle que soit leur envergure, et offrons un devoir de conseil complet et proactif au-delà des obligations contractuelles. Nous veillons à ce que chaque salarié.es et chaque coopérateur.trice ait un droit égal à la qualité de vie au travail et à l'ensemble des postes et des fonctions de la coopération et de la gouvernance
- 8. Apprentissage Continu : Nous favorisons le développement professionnel et de la coopération par la formation continue et les Retours d'expérience, encourageant ainsi l'acquisition de nouvelles compétences.

## NOS AVANTAGES

- Nous faisons bénéficier nos salariés associés et non associés d'une multitude d'avantages, qui sont les suivants :
- 1 à 2 jours de télétravail par semaine
- Plan Épargne Entreprise (PEE) avec abondement
- Plan d'épargne retraite collectif (PERCOL) avec abondement
- PrestaSup de l'Union Sociale des Scop avec des prestations sociales
- Compte épargne temps (CET) pour conserver ses congés et RTT.

**Tu te reconnais dans cette vision de l'entreprise ? Rejoignons-nous !**

